



COM

60 rue Vergniaud
 75640 Paris Cedex 13
 www.fo-com.com
 postes@fo-com.com

Actualités DOGSC RH



Bienvenue dans une zone où le dialogue social n'a pas sa place !

Déclaration préalable Force Ouvrière à la CDSP 22 septembre 2011

Vous nous invitez à une CDSP afin de faire un point d'étape sur les opérations de mise en œuvre du projet CSRH. Permettez nous, de vous présenter le point d'étape des personnels issus de CSRH :

- surcharge de travail (nouvelles activités, nouveaux périmètres, désagréments liés aux transferts des dossiers) !
- formation inadaptée aux besoins immédiats (fiabilité des saisies et utilisation Géode),
- des doublures avec les collègues sans compensation !
- des personnels en distorsion fonctionnelle. Exemple : des agents II.3 sur des postes II.2, des chefs d'équipes se voient même attribuer des portefeuilles au même titre que les gestionnaires RH !
- des portefeuilles identiques pour les agents à temps complet et partiel !
- pendant les congés, un agent doit gérer deux portefeuilles ! voir jusqu'à 646 agents !
- des agents sont obligés de travailler sur leur RTT ou leur temps partiel !
- les modes opératoires ne correspondent pas toujours avec la réalité du terrain. Conséquences : il arrive que des agents ne soient pas payés en temps voulu ! ou ne perçoivent que 60 % de leur salaire au lieu de 100 %
- des avances pour frais de déplacement pour suivre des formations sont refusées ! Ce qui entraîne de graves difficultés financières pour les agents. Un exemple concret : une salariée I.2, seule avec un enfant et un salaire de 1100 € / mois, a dû avancer 1000 € ! Inacceptable !
- les éditions des attestations "ASSEDIC", "certificat de travail", BIAF, maladie, ne sont pas automatisées. Les attestations ASSEDIC sont toutes fausses à l'origine et donc à remanier systématiquement !
- pas de code personnel pour tous les agents, pour entrer dans les systèmes d'informations !
- suppression de la communication interne entre les différentes strates au sein d'un même CSRH !
- aucune mise à jour d'un annuaire des CSRH tous métiers confondus !
- aucune anticipation quant aux travaux à venir, dans certains CSRH !

SDCSRH de Quimper

- Des exemples concrets de quelques CSRH :**
- ◆ Accès limité par le nombre de clés disponibles pour ouvrir les portes !
 - ◆ Sonnerie d'interphone inaudible contraignant les agents à utiliser leur portable pour demander qu'on leur ouvre les portes !
 - ◆ revêtements des sols et muraux très usagés,
 - ◆ pas de lampes individuelles, celles qui sont dans les locaux sont propriétés de ceux qui les ont apportées !
 - ◆ cafetières et bouilloires ont été payées par les agents !
 - ◆ Manque flagrant d'armoires !
 - ◆ Manque de prises !
 - ◆ Vélux et stores cassés ou inexistantes !

SDCSRH de Pau

- ◆ Salle de repos de 8 m2 pour 25 agents avec une table 70x70 et 4 tabourets de bar !
- ◆ Impossibilité de manger sur place ! Les agents mangent sur leurs bureaux !
- ◆ Pas de fontaine d'eau !
- ◆ Pas de vestiaire !
- ◆ Pas de places de parking !
- ◆ Les sanitaires sont en dehors du site et à partager avec plusieurs entreprises !
- ◆ Les stores dans un très mauvais état !

SDCSRH de Paris / Evry (site de numérisation)

- ◆ Pas de fiche de poste pour les agents d'Evry !
- ◆ Pas de salle de repos !
- ◆ Pas de cafetière !
- ◆ Pas de micro-onde !
- ◆ Refus d'achat de repose-pieds

.../...

.../...

Cette liste de CSRH est bien évidemment non exhaustive, tant les exemples se multiplient sur tout le territoire.

Pour FO, ce sont des conditions de travail scandaleuses et inacceptables !

Les personnels des CSRH subissent une surcharge de travail sans précédent, sans aucune reconnaissance de leurs compétences, sans aucune perspective d'avenir ! Des fiches de poste revue à la baisse ! Aucune anticipation, une politique à la petite semaine !

Aucune visibilité quant à la politique pour la filière RH du Courrier sinon seulement la productivité qui vise à dés-humaniser l'entreprise et se traduit par une souffrance et un stress des personnels.

FO revendique et propose :

- Une revalorisation de la structure fonctionnelle s'impose avec comme grade de base, le II.3 ! Au minimum, l'application de la CDSP du 14 juin 2007 relative à l'évolution de la fonction comptable de la classe II qui prévoit 70 % des agents en II.3, pour les personnels de la DOGSC RH !

Réponse de la DOGSC RH :

« Départ II.2.....**Atterrissage II.2** » « le cœur de métier est le II.2 »
« Nous en resterons à la CDSP Corporate », « Des Benchmarks ont été réalisés, le II.2 correspond à ce qui se pratique dans les entreprises privées. » « Pas d'ouverture de chantier sur le re-pyramidage de la filière RH ».

REFUS CATEGORIQUE !

Exemple : Pour la DOGSC RH : structure cible 18 % de II.3. La CDSP Corporate prévoit de 15 à 30 %. La DOGSC RH en restera là ! Quant au benchmark réalisé, la DOGSC RH oublie de dire que nous gérons 2 statuts différents (fonctionnaire – salarié) et que dans le privé, les salaires sont beaucoup plus élevés qu'à La Poste ! Et pourquoi ne fait-on pas de benchmark sur le savoir être que doit posséder une directrice.

- Que les personnels en distorsion fonctionnelle conservent le bénéfice de leur part variable ! Le maintien de cette prime serait le signe d'un management responsable et d'une reconnaissance des compétences des agents !

Réponse de la DOGSC RH :

« Les distorsions fonctionnelles sont à la marge et souvent du aux choix des agents »

FO a obtenu que la part variable soit conservée.

- Que la prime fonctionnelle allouée aux agents issus des UGRH à l'Enseigne et au Colis soit également versé aux agents issus des UGRH du Courrier et des agents des CIGAP !

Réponse de la DOGSC RH :

« Je vous ai déjà répondu ! C'est NON » « NON » « NON » !

- Dans un souci de non mobilité géographique imposée, l'optimisation de la fluidité inter-métier,
- L'arrêt des suppressions d'emplois,
- L'amélioration des conditions de travail,
- la mise en place de formations de qualité avec appui, soutien et suivi,
- le maintien des activités RH de proximité.

Pour la DOGSC RH, la réorganisation est une grande chance et doit être vécue comme une opportunité d'évoluer vers d'autres fonctions !!!!

Pour FO, l'externalisation de la filière RH au Courrier est en marche !

Des signes qui ne trompent personne ! En effet, un chantier de numérisation de tous les dossiers personnels est en cours et va se généraliser à partir du 15 octobre 2011 !

FO est stupéfait de l'attitude vindicative et autoritaire de la direction de la DOGSC RH qui promet un dialogue social très difficile

Cher(e)s collègues,

Du 11 au 18 octobre, vous serez appelé(e)s à élire vos représentants aux Comités Techniques, aux Commissions Administratives Paritaires (fonctionnaires) ou aux Commissions Consultatives Paritaires (salariés).

Vous voterez :

Aux Comités Techniques ce qui déterminera la représentativité syndicale, pour désigner les représentants syndicaux qui défendront vos intérêts. La Poste devra réunir cette nouvelle instance pour traiter des sujets portant sur l'organisation et le fonctionnement des services, la formation et le développement des compétences, l'égalité professionnelle, les évolutions technologiques et les méthodes de travail et leurs conséquences sur le personnel...

Aux CAP ou CCP qui traiteront tous les sujets ou recours portant sur votre situation personnelle (appréciation, avancement de grade, accident de travail, reclassement pour inaptitude, discipline...).

Cette année, l'enjeu de ces élections diffère des précédentes. Elles auront des conséquences directes sur la représentativité syndicale, les CHS-CT, la politique sociale...

Pourquoi voter Force Ouvrière ?

Notre conception du syndicalisme n'est pas de cogérer et encore moins de se poser en accompagnateur aveugle des réformes postales. Force Ouvrière est attachée à la politique contractuelle et au militantisme revendicatif.

Nous signons un accord lorsqu'il procure une avancée pour tous les postiers, fonctionnaires et salariés. Force Ouvrière n'est pas opposée à toute évolution dès lors que celle-ci s'inscrit dans une démarche de progrès et de justice sociale.

Les candidates et candidats FO sont d'abord vos collègues.

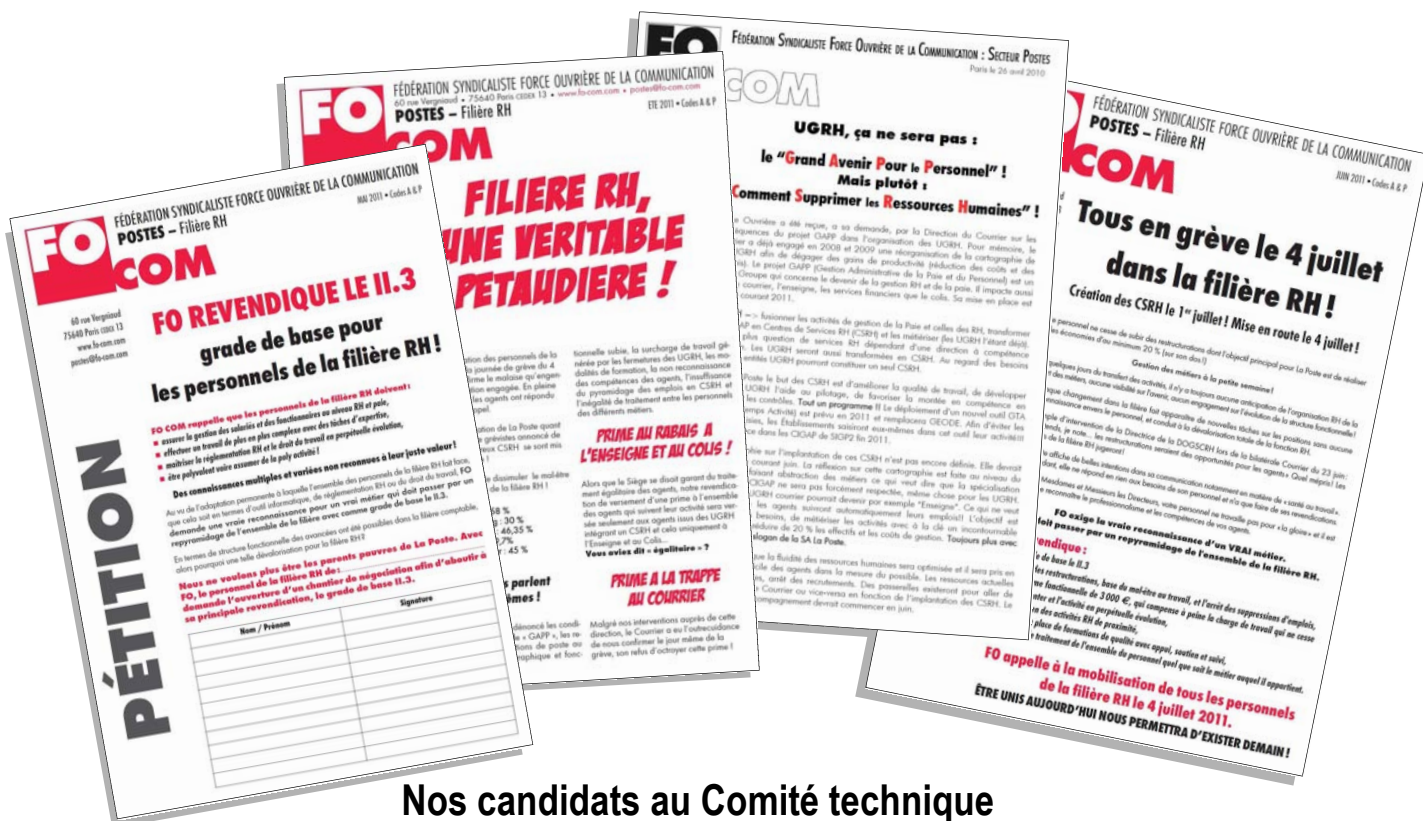
À Force Ouvrière, le résultat, l'action concrète et l'intérêt collectif guident notre engagement. Aujourd'hui, les candidats Force Ouvrière s'inscrivent dans la continuité de cet engagement. Ils continueront à défendre vos droits en matière de santé au travail, de pouvoir d'achat, de lutte contre les inégalités,...

On ne peut pas faire du syndicalisme sans convictions. Les nôtres puisent leur source dans les valeurs de solidarité, de démocratie, d'indépendance et d'humanisme.

Ce n'est pas un étendard, simplement l'expression de valeurs auxquelles nous croyons.

Depuis des années, FO est présent à toutes les instances qui vous concernent afin de défendre au mieux vos intérêts.

En témoignent les comptes-rendus, tracts



Nos candidats au Comité technique

Maryline	DAUNIS	ACC31	35 - Rennes CSRH
Yannick	JACQUEMIN	ATG2	35 - Rennes CSRH
Sofia	CHEDEVILLE	ACC22	51 - Chalons SDCSRH
Coralie	BABIN	ATG2	79 - Niort SDCSRH
Véronique	LATASTE	CAPRO	33 - Bordeaux Bonnac SDCSRH
Catherine	CLAUZURE	CA1	78 - Montigny CSRH
Catherine	TIO GUTKNECHT	ATGS	38 - Grenoble SDCSRH
Anne-lise	LE BRETON	ACC21	29 - Quimper SDCSRH
Marianne	TONIDANDEL LE TOUX	ATG2	67 - Strasbourg CSRH
Christophe	BARTHELEMY	ACC21	45 - Orléans La Source EDCNS
Jean-Louis	POTEL	ATGS	62 - Arras SDCSRH
Fabienne	TINEDOR	ACC22	51 - Chalons SDCSRH
Patrick	GARBAY	ATG1	31- Toulouse SDCSRH
Bernard	MANTIN	ATGS	63 - Clermont Ferrand CSRH
Jean-Michel	PAGES	ATG1	45 - Orléans La Source EDCNS
Pascale	HACQUIN	ACC23	51 - Chalons SDCSRH

DU 11 AU 18 OCTOBRE, SOYEZ ACTEUR DE VOTRE AVENIR !

Votez Force Ouvrière !